AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-4-67 634426

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Bulletin Technique N° 79 D'Avril 1967 — 1967-9

LE HANNETON COMMUN

Il peut paraître surprenant de traiter, en 1967, d'un sujet sur lequel tout a été dit, que ce soit sur ses dégâts, sa biologie, sa destruction et que chacun, à la campagne connaît dès la prime jeunesse pour s'en être amusé avant d'en avoir souffert.

Tout a été dit, donc et cependant, dans certains secteurs du Sud-Ouest, le Hanneton commet encore des dégâts qu'il serait pourtant facile d'éviter, avec quelques observations et relativement peu de frais. Car si certains dégâts sont visibles (Pépinières, betteraves) d'autres le sont moins (prairies, céréales) et si ses régions de prédilection sont plus nordiques, nos latitudes n'en sont pas totalement exemptes.

Il n'est pas dans mon propos de présenter le Hanneton, mais cependant, il faut préciser qu'il s'agit bien du Hanneton commun (Melolontha melolontha L) insecte à corselet noir, élytres brun-rouge, long de 25 à 30mm qui se nourrit du feuillage d'arbres variés: chêne, hêtre, marronier, érables, noyer, prunier etc.., la vigne, le tilleul, le frêne, le robinier (Acacia), le fusain n'étant pas attaqués, et non des diverses espèces proches (Rhizotrogues, Amphimallon) plus petits et moins dangereux.

Sa larve est tout aussi connue. C'est selon les régions, le Ver blanc, le Man, le Turc. Elle est arquée, blanc-laiteux, à l'extrêmité noirâtre, atteint 10 à 20mm à l'automne qui suit sa naissance, 30 à 35mm à l'automne suivant, 40 à 46mm au printemps de la troisième année. C'est elle, évidemment, que l'on redoute le plus.

BIOLOGIE - Le Hanneton a un cycle évolutif de 3 ans. On trouve, certes, des adultes chaque année, en petit nombre, mais pour une région donnée, les grands vols ont lieu tous les trois ans, régulièrement, et ce phénomène est assez sûr pour que l'on puisse prévoir les sorties et partant, les traitements et d'autre part, pour que l'on ait pu dresser des cartes (assez imprécises dans le Sud-Ouest) selon les trois possibilités de sorties, donnant 3 " régimes ".

Régime I - (Bernois des Suisses) Millésime de l'année divisée par 3, reste 1. Exemple : 1963, 1966, 1969 . . . Il existerait une tache de ce régime allant du Sud charente au Nord Lot et Garonne en passant par l'Ouest de la Dordogne.

Régime II - (Uranien des Suisses) Millésime de l'année divisé par 3, reste 2. Exemple: 1964, 1967, 1970 . . . Une tache est signalée en Gironde, région de Langon.

Régime III - (Balois des Suisses) Millésime de l'année divisé par 3, reste 0. Exemple : 1965, 1968, 1971 . . . Notre région en général subit ce cycle.

.../...

P23 |

Dans le cadre de ces trois régimes, les larves évoluent en 3 ans et bien que formés au cours de l'été de la 3ème année, l'adulte n'émerge qu'au printemps de la quatrième.

Les dégâts des larves, sensibles dès la première année, (celle du vol des adultes) sont plus importants au cours de la deuxième année et il faut se rappeler, pour l'application des traitements, qu'elles migrent vers les profondeurs à l'automne pour remonter plus près du sol au printemps. Par ailleurs, le seuil de nuisibilité (quantité de larves minimum au mètre carré) varie selon les cultures et on s'en assurera aussi avant de traiter. Ce seuil diminue en deuxième année, en raison de la plus grande voracité des larves, plus résistantes aux insecticides. Il varie de 40 à 60 sur prairies artificielles l'année du vol (20-30 l'année suivante) 35 sur prairies naturelles (20), 20 à 25 sur céréales (15), 5 sur cultures sarclées (3-5), 2 à 3 sur pépinières et fraisiers (2).

Moyens de Lutte :

Après des "Opérations Hannetons" spectaculaires, organisées dans les années 1949-1955 à l'aide de moyens puissants, terrestres ou aériens, afin de détruire les adultes dès leur sortie, on en est venu à des moyens plus efficaces et plus rentables, visant essentiellement la destruction des larves, surtout de première année.

Hormi les méthodes mécaniques, basées sur la sensibilité de l'épiderme des larves aux chocs et qui consistent à travailler le sol en surface par disquage, scarifiage, croskillage soit au printemps, soit en juillet-août, alors qu'elles sont près de la surface, les moyens chimiques sont les plus utilisés.

Les insecticides sont appliqués seuls ou sous forme d'engrais-insecticides, à l'automne de l'année de vol ou au printemps suivant. On utilisera les poudrages, les pulvérisations, ou les arrosages pour les pépinières ou jeunes plantations. Les insecticides les plus utilisés sont le HCH à 15 Kg/ha de matière active, le Lindane à I,5 Kg, le Chlordane à 8 Kg, l'Heptachlore à 3 Kg, l'Aldrine à 4 kg. Ces doses sont à augmenter de 30 à 50% pour les larves de deuxième année.

APPEL A CONCOURS : Dans le but d'établir une carte des divers Régimes du Sud-Ouest, il serait très intéressant de réunir des renseignements aussi nombreux que possible indiquant pour une localité donnée :

1° - Les années de grands vols

2° - L'importance des dégâts

3° - Les cultures les plus touchées

Ces renseignements pourront servir de base à des informations sur le traitement de ce parasite, qui, même dans le Sud, est parfois redoutable.

R. GUILLEMENET
Contrôleur de la Protection des Végétaux
BORDEAUX -

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX